



SAINT FRANÇOIS INFO

ANDRÉZIEUX, BONSON, BOUTHÉON, CHAMBLES, ST CYPRIEN, ST JUST, ST RAMBERT
ST MARCELLIN EN FOREZ, SURY LE COMTAL, MAISON DÉPARTEMENTALE

MARS 2026

n°03/2026

Vivre le sacrement du pardon pendant le temps du Carême

En mars 2025, le Père Sylvain Bataille nous écrivait, sous la forme d'une méditation à partir de « la parabole du fils prodigue », sa **Lettre pastorale sur le sacrement de pénitence et de réconciliation**. Nous y lisons les lignes suivantes :

Bien comprendre et bien préparer le sacrement de pénitence et de réconciliation permet de bien le vivre. Il peut devenir alors un lieu décisif de vérité avec soi-même et devant Dieu, de libération et de réconciliation, de consolation et de grande joie, pour un nouveau départ.



C'est par la rencontre personnelle avec son père que le fils cadet a pris conscience de son péché. Peut-être qu'il en a été de même pour l'aîné. Pour nous aussi, c'est en nous approchant de Dieu, en demandant sa lumière, que nous pourrions découvrir notre péché, les appels de l'Évangile à aimer davantage et mieux. L'amour, et le refus de l'amour qu'est le péché, l'expérience de la miséricorde, comportent une dimension intime qui ne pourra jamais être abordée de manière collective. Pour voir plus clair dans ma propre vie et progresser dans l'amour de Dieu et des autres, il est précieux de pouvoir exprimer à un frère ce que je porte, le mal qui m'abîme, et d'entendre de sa bouche le pardon de Dieu qui me redonne ma dignité et m'ouvre un chemin de conversion. Dans la confession, le prêtre accomplit un ministère de consolation. C'est pourquoi je crois qu'il nous faut renoncer aux absolutions collectives qui ne permettent pas de vivre une telle expérience. Le droit de l'Église souligne que « l'absolution ne peut être donnée en mode collectif sans confession individuelle préalable, sauf danger de mort ou autre nécessité grave, déterminée par l'évêque diocésain.[Droit canonique n° 961] » Il me semble que nous ne sommes pas aujourd'hui dans cette nécessité. De plus, cet accompagnement personnel est une dimension du ministère du prêtre dont notre monde a particulièrement besoin aujourd'hui. Saint Paul s'exclame : Dieu « nous a réconciliés avec lui par le Christ, et il nous a donné le ministère de la réconciliation. (...) Nous sommes donc les ambassadeurs du Christ, et par nous c'est Dieu lui-même qui lance un appel : nous le demandons au nom du Christ, laissez-vous réconcilier avec Dieu.[2 Co 5, 18-20] » Nous avons un chemin à parcourir pour toujours mieux vivre et déployer la grâce du sacrement de pénitence et de réconciliation dans nos communautés. Dans leurs lettres de demande de confirmation, des jeunes disent combien ce sacrement a été pour eux source d'une vraie libération. Des adultes aussi célèbrent fidèlement ce sacrement et y puisent une grâce précieuse pour renouveler et approfondir leur vie à la suite du Christ, dans son Esprit.

Les célébrations communautaires avec absolution collective qui ont été régulièrement proposées au sein de notre diocèse dans le passé ne correspondent pas aux conditions actuelles dans lesquelles le sacrement du pardon peut être proposé. Les rencontres proposées les 12 et 14 mars 2025 à Andrézieux et Estivareilles ont permis de présenter les enjeux des différentes formes de la célébration du sacrement du pardon et les circonstances exceptionnelles dans lesquelles peut se pratiquer l'absolution collective.

Il semblait difficile de vivre au cours du carême une célébration communautaire du pardon au cours de laquelle chacun aurait pu venir rencontrer personnellement un prêtre car même avec quatre prêtres sur les deux

paroisses de Saint-Jacques et Saint-François, et même en faisant appel à quelques confrères extérieurs qui nous apportent occasionnellement leur aide et que je remercie au passage, il aurait fallu une très grande patience aux pénitents qui n'auraient pas été parmi les premiers à pouvoir avoir accès à un prêtre...

La solution la plus réaliste a donc été de fournir aux paroissiens le document mis à votre disposition au fond des églises depuis le début du Carême en leur permettant de rencontrer un prêtre lors des permanences proposées le vendredi de 10h00 à 11h00 à la maison paroissiale de Saint-Bonnet et le samedi de 9h00 à 10h00 à l'oratoire de Saint-Just ou en prenant directement rendez-vous avec un prêtre.

Un temps fort du pardon est également proposé aux enfants du catéchisme et à leurs familles pour vivre une célébration collective avec absolution individuelle dans le cadre d'une initiation à ce sacrement.

Je conçois que la solution n'est pas complètement idéale même si elle me paraît la moins mauvaise... Nous verrons comment gérer la situation lorsque toutes les permanences de disponibilité des prêtres pour le sacrement du pardon ne suffiront plus à accueillir tous les pénitents...

Jacques Brun

Carême

Promesses du désert, P. Benoît Gschwind, assomptionniste

Le Carême nous conduit au désert... Au désert, il n'y a ni chemin, ni avenir. Il nous faut nécessairement avancer, décider, choisir. Il nous faut marcher, car s'il est le lieu de la rencontre, le désert n'est pas une terre nouvelle. Il n'est vraiment que le lieu du passage vers un ailleurs, la traversée qui change nos cœurs... Chaque traversée du désert nous pousse à choisir, dans le sable, la trace que nous allons suivre, la piste que nous allons ouvrir et qui nous conduira vers un ailleurs, vers une terre de promesses où coulent le lait et le miel.



Parcours "L'Esprit et l'Épouse"

Dans le cadre du Jubilé 2025 vous avez peut-être fait partie d'une fraternité Espérance. Le diocèse de Saint Etienne proposait un parcours de 4-5 rencontres autour du thème de l'espérance en petites fraternités.

A l'occasion du Carême, le diocèse nous propose de nouveau un parcours à quatre rencontres en petites fraternités, qui peuvent être les mêmes que pour le parcours Espérance ou pas.

Ce nouveau parcours s'intitule « L'Esprit et l'Épouse » et aura comme thème central le mystère de l'Église :

Un parcours en 4 rencontres pour renouveler notre amour de l'Église et qui repart de ce que nous confessons chaque dimanche : *"Je crois en l'Église, une, sainte, catholique et apostolique"*. Il a été réalisé dans le même esprit que le parcours Espérance proposé en 2025.

Un livret d'accompagnement de 24 pages avec accès aux vidéos introductives est disponible au tarif de 1,50€. Pour le commander, envoyez un mail à coordinatrice@saintfrancoisenforez.fr. Le livret sera également disponible au format numérique sur le site du diocèse.

Rencontre 1 : "Comme les cordes d'une cithare" (L'Église, une)

Rencontre 2 : "Dans le Souffle" (L'Église, sainte)

Rencontre 3 : "Frères universels" (L'Église, catholique)

Rencontre 4 : "Envoyés !" (L'Église, apostolique)

Le parcours sort pour le début du Carême, mais n'est pas lié à un temps liturgique, vous pourrez le vivre tout au long de l'année.

D'autres propositions pour les fraternités sont disponibles sur le site du diocèse de Saint Etienne : <https://www.diocese-saintetienne.fr/avec-autres>



La liturgie en chiffres

Voici quelques éléments statistiques concernant les célébrations de l'année 2025 :

818 célébrations ont eu lieu pour les paroissiens de St François en Forez. **524 messes**, ce qui représente 64% des célébrations, et **294 célébrations** généralement sans eucharistie, comme des funérailles, baptêmes, mariages et célébrations scolaires, qui représentent 36% de toutes les célébrations 2025.

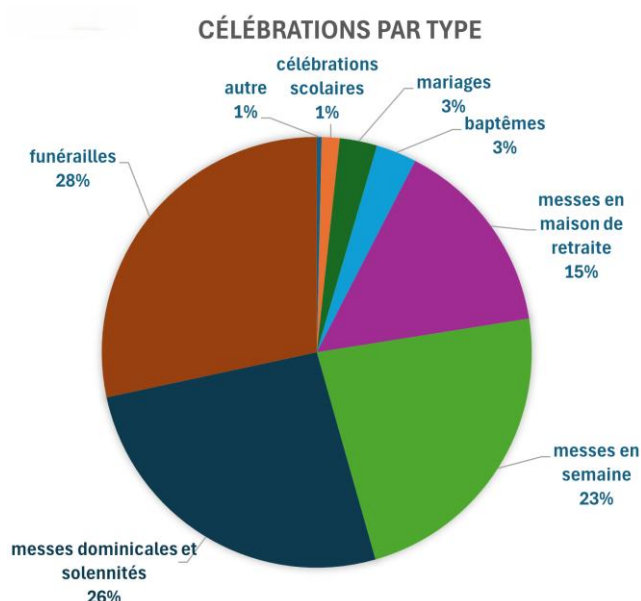
Quatre messes dominicales par week-end ont été célébrées sur notre paroisse de début octobre à fin mai et trois messes par week-end de juin à septembre pour permettre aux prêtres de prendre leurs vacances à tour de rôle.

Quatre messes en semaine sont célébrées chaque semaine : le mardi matin à l'église d'Andrézieux, le mercredi matin à la maison paroissiale de Sury, le jeudi soir à l'aumônerie des Bullieux et le vendredi soir à l'oratoire de St Just.

Dans toutes les maisons de retraite de la paroisse, la messe est célébrée une fois par mois, avec l'exception de la MRL (Maison de retraite de la Loire) : la messe y est célébrée chaque vendredi matin !

Environ 25 000 hosties ont été consacrées dans le cadre des 524 messes célébrées l'an dernier. Il y a une réserve d'hosties non consacrées dans toutes les églises et dans les autres lieux de culte, donc il est difficile d'établir un nombre exact, mais ce chiffre vous donne une idée.

Type de célébration	nombre
funérailles	232
messes dominicales et solennités	213
messes en semaine	189
messes en maison de retraite	122
baptêmes (collectifs)	25
mariages	23
célébrations scolaires	11
autres	3
Total général	818



Comme vous pouvez constater, les funérailles représentent une partie importante des célébrations, plus d'un quart de toutes les célébrations de l'année passée. Cependant, toutes ces funérailles ne sont pas célébrées dans nos églises. De plus en plus de paroissiens se décident pour une crémation et depuis 2025 les membres de l'équipe funérailles de notre paroisse se déplacent au crématorium de Montmartre pour accompagner les familles et y célébrer les funérailles des paroissiens de St François en Forez.

25 célébrations de baptêmes de petits enfants ont eu lieu en 2025, la plupart dans les églises de St Just et Andrézieux, mais il y en a eu dans presque toutes les églises de la paroisse. Plusieurs familles sont réunies pour les célébrations de baptême des petits enfants. Les baptêmes des adultes sont célébrés pendant la vigile pascale et les baptêmes d'enfants en âge scolaire pendant une messe

dominicale. Les premières communions sont célébrées en paroisse, les confirmations de jeunes aussi, mais les confirmations d'adultes sont célébrées à Saint Etienne et Montbrison pour tous les confirmands adultes du diocèse.

Ci-contre vous trouvez le nombre de sacrements d'initiation chrétienne célébrés en 2025.

23 célébrations de mariage ont eu lieu à St François en Forez, cela n'inclut pas les couples qui se sont mariés sur une autre paroisse mais qui résident dans la nôtre.

Généralement, les couples préparent leur mariage dans leur paroisse de résidence, c'est pour cela que les célébrants et l'équipe de préparation au mariage ont préparé 26 couples au total en 2025.

Pendant l'Avent, le Carême et pour la fin d'année, les établissements scolaires catholiques de la paroisse organisent des célébrations. Que ce soit à Andrézieux, St Just ou Sury, en total 11 célébrations scolaires ont eu lieu l'année passée.

INITIATION CHRETIENNE	jeunes/ enfants	adultes	total
Baptêmes	111	8	119
Confirmations	15	9	24
Premières communions	42	12	54

Les équipes de mariage et de baptême des petits enfants ne s'occupent pas uniquement des paroissiens de St François en Forez, mais aussi des baptêmes et mariages de St Jacques du Haut Forez, la paroisse avec laquelle nous sommes en alliance. Les P. Jacques Brun, P. Vincent Nguyen et P. Jérémie Lubanzadio sont nommés sur les deux paroisses, aux célébrations qu'ils préparent et président "chez nous" s'ajoutent toutes celles qu'ils célèbrent aussi chez "nos voisins". Le P. Bernard Robin apporte son concours à notre paroisse, mais il lui arrive aussi de célébrer à St Jacques du Haut Forez.

Un grand merci aux prêtres et diacres et à tous les bénévoles qui rendent ce grand nombre de célébrations possibles: les équipes liturgiques et sacristains, les fleuristes et musiciens, les équipes de préparation aux différents sacrements, les équipes funéraires, les personnes qui ouvrent les églises, les aumôniers et hospitaliers qui aident les résidents des maisons de retraite à se rendre à la messe et toutes les personnes qui œuvrent dans l'ombre au service de la communauté paroissiale.

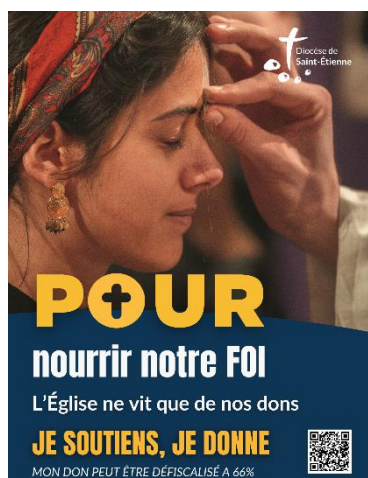
Et un grand merci à vous aussi, vous qui soutenez l'Eglise avec chacun de vos dons et avec vos offrandes. Vous le savez bien, l'Eglise ne vit que des dons, de votre générosité. Quand vous donnez à la quête lors d'une célébration ou que vous faites une offrande (aussi appelé "casuel") à l'occasion d'une célébration de funérailles, d'un mariage ou d'un baptême, vous donnez pour la paroisse, pour le chauffage, l'éclairage, l'installation de micros, les hosties, cierges, impressions, ...

D'ailleurs, la paroisse se modernise ! La quête à St Just et Andrézieux se fait désormais avec des paniers connectés. Vous pouvez faire votre don par carte bancaire ou avec votre téléphone sans contact en choisissant le montant de votre don. Bien entendu, vous pouvez aussi donner en espèces. Des fentes des deux côtés du terminal de paiement peuvent accueillir les pièces et billets.

Mais ce qui permet aux prêtres de recevoir un traitement et aux salariés diocésains et paroissiaux de recevoir un salaire, ce ne sont pas les quêtes, c'est le denier de l'Eglise. Votre don est donc essentiel à la vie de notre Eglise.



Être chrétien, c'est faire partie d'une communauté et ce aussi au plan financier. L'Eglise dit : « Donnez selon vos possibilités et en conscience ». Êtes-vous prêts à donner 1€ par jour ? 2€ par jour ? On peut raisonner aussi par rapport à son travail. Est-on prêt, par exemple, à donner l'équivalent d'une heure de travail par semaine au denier de l'Eglise ? Une heure par mois ? L'important est donc de participer, même si vous avez l'impression que votre participation est petite. Chaque contribution compte et est grandement appréciée !



Comment donner ? En espèces, par chèque, virement, mais aussi par prélèvement ! Vous êtes prélevés pour les impôts, le gaz, l'électricité, l'eau, le téléphone, Netflix ou Canal+... Soyez prélevés pour le diocèse. C'est simple et vous vous inscrirez dans la durée.



Et puis bonne nouvelle, si vous êtes imposable : lorsque vous donnez, 66% de votre don est déductible. Donc si vous êtes prêts à donner 20€ par mois, en en donnant 60€, cela ne vous coûtera au final que 20€.

Rendez-vous sur <https://soutenir.diocese-saintetienne.fr> ou prenez une enveloppe de denier au fond des églises pour soutenir l'Eglise et la faire vivre. Merci beaucoup !

La coordinatrice paroissiale

Temps forts du Carême

A l'occasion de la **messe en famille du samedi 21 mars**, les jeunes de l'aumônerie collecteront des denrées alimentaires pour l'Epicerie solidaire des 4 ponts.

Les Ateliers de Prière et Vie invitent à un temps fort du Carême le **dimanche 22 mars à 14h30 à la maison paroissiale d'Andrézieux**. Thème : Vers la paix en passant par l'abandon. Objectif : Me savoir aimé/e.

Prière des mères

Chaque année, en février, les trois groupes de PRIERE des MERES (Andrézieux, St Just et St Rambert) se réunissent pour partager ensemble un temps de prière et un moment convivial permettant ainsi de se retrouver, d'échanger, de faire connaissance avec les nouvelles venues.

Qu'en est-il plus précisément ? Chaque groupe à «sa» rencontre le lundi matin, maison paroissiale, oratoire et salle Passé-Présent et, comme le titre l'indique, nous prions essentiellement pour nos enfants, petits-enfants, voire arrière-petits-enfants, et aussi nos époux, famille en général, frères, sœurs, neveux, nièces, etc...



Un carnet remis par la Prière des Mères «national» nous guide pour cette prière où chacune participe par la lecture. L'Evangile du jour y est lu, commenté, partagé ainsi que différents chants de louange ou autres.

Mais nous élargissons notre prière à nos malades, ceux de la paroisse, etc. des Mouvements L.C.E. et Amitié Espérance, etc... et plus généralement à toutes les personnes en souffrance quelles qu'elles soient. Nous prions également pour notre Eglise: Pape, évêque, prêtres..., pour notre pays et ses gouvernants... informations diverses annoncées par les médias.

Nous ne manquons pas, évidemment, de prendre des nouvelles des uns et des autres.

Voilà, des moments très riches en amitié et partage.

Pour tous renseignements, ou si vous souhaitez vous joindre à nous, n'hésitez pas à contacter Marie-Noëlle Fey – 06 12 61 11 44

Les RDV de la foi

Dimanche 1er février les participants se sont réunis pour réfléchir ensemble sur ce que signifie faire alliance avec Dieu, en peuple chrétien, en communauté et personnellement. Le partage, la communion, la prière, le baptême, le pardon sont autant de perspectives de conversion tous les jours. Le prochain rendez-vous aura lieu le **22 mars 2026 à 9h à ST MARCELLIN** sur le thème *"Mort et résurrection - et après ?"*



CinéCarême - les mardis à 20h15 au Family Cinéma

Changeons notre regard devant les pauvretés et les difficultés de ce monde ! Redonnons la place à l'essentiel !

mardi 3 mars : *'Le sang et la boue'* documentaire de Jean Gabriel LEYNAUD sur les mines de Coltan, témoignage de Innocent KHONDE MABIALA et participation du CCFD (Emmaüs Connect collectera vos vieux téléphones portables)

mardi 10 mars : *'Bergers'* comédie dramatique de Sophie DERASPE, avec le témoignage de Elodie STRAMBIO reconvertie dans l'élevage de chèvres

mardi 17 mars : *'The pod generation'* comédie romantique de Sophie BARTHES, en VOST, avec la participation de Christophe DONNET docteur en physique, professeur à l'université Jean Monnet, diacre du diocèse de St Etienne

mardi 24 mars : *'L'évangile de la révolution'*, documentaire de François Xavier DROUET, avec les témoignages de Marcel MURGUE et Alain LAURENDON, et la participation de l'ACAT.

Plus de détails sur le dépliant au fond des églises.

J.M.P. (Journée Mondiale de Prière)

L'ACF (Action catholique des femmes) vous invite le **vendredi 6 mars 2026 à 14h30 à la maison paroissiale d'Andrézieux** pour participer à la journée mondiale de prière. Cette année, ce sont les femmes du Nigéria qui nous offrent ce temps de prière et de découverte.



Notre Dame de Grâces

La résurrection, un message pour notre temps, samedi 14 mars 2026 09:00 - 17:00

Halte spirituelle le vendredi 20 mars, 8:45-16:00

Sans eau pas de vie, samedi 21 mars 2026 09:00 - 17:00

Plus d'informations sur <https://www.espace-ndg-chambles.fr/>

Formation « Fleurir en liturgie »

Monique Faure et son équipe vous invitent à **venir découvrir la joie de fleurir en liturgie le samedi 28 mars 2026 de 9h à 14h30** avec pique-nique, à l'**aumônerie de Boën sur Lignon**, sur inscription uniquement, auprès de Monique Faure, mnfaure@orange.fr, 06 22 15 81 14.

Journée spirituelle à Ars pour les 18-35 ans le 8 mars 2026

Inscription : <https://www.diocese-saintetienne.fr/evenements/journee-spirituelle-a-ars-pour-les-18-35-ans>

30ème anniversaire du martyre des moines de Tibhirine

Art, Culture et Foi Firminy, le service diocésain de formation, RCF-Saint-Étienne, et la délégation diocésaine aux relations avec les musulmans proposent un programme riche et varié pour honorer la mémoire des moines.

Du 1^{er} au 31 mars : exposition « Tibhirine, des hommes libres » à l'église Saint Pierre de Firminy Vert.

Dimanche 1er mars à 15h : Concert à l'auditorium de l'église Saint-Pierre de Firminy-Vert site Le Corbusier « **VOIX ET ORGUE** ». Œuvres de Frère Célestin Rangeard, moine de Tibhirine par Agnès Minier-Pinardel (soprano) et Marc Pinardel (organiste). Participation libre destinée aux artistes

Vous trouvez le programme complet des événements autour du 30ème anniversaire du martyre des moines de Tibhirine sur 30anstibhirine.diocese-saintetienne.fr

Cheminer vers la lumière

(BICE – Bureau international catholique pour l'enfance)

En ce temps de Carême, je viens à Toi, Seigneur,
avec un cœur ouvert, en quête de vérité et de paix,
Apprends-moi à me détacher de ce qui alourdit mon âme,
à renoncer à l'égoïsme, à l'indifférence et au jugement.
Que le jeûne m'ouvre à l'essentiel, que la prière m'unisse à Toi,
que le partage fasse grandir la lumière autour de moi.

Donne moi la force de pardonner, la joie de servir, l'humilité de reconnaître mes fragilités.

Inspire mes gestes quotidiens, guide mes pas sur le chemin de Pâques.

Que ce temps de conversion fasse germer en moi une foi plus vivante, un amour plus vrai. Amen.



‘Jésus tout proche’ est un livre écrit par Jean-Noël KLINGUER, en pensant à ceux qui veulent s'approcher de Jésus et de son message ou qui sont en recherche spirituelle. C'est avant tout une prière qui nous invite avec simplicité à redécouvrir les épisodes marquants des Evangiles, un Dieu proche des humbles, des blessés de la vie ; c'est une invitation à la rencontre, la confiance et l'espérance.

Il est à commander à Jean-Noël KLINGUER, 12 rue du Champ Bouvier, 39190 BEAUFORT-ORBAGNA au prix de 17€ (12€+5€ de port), si 2 livres 31€ (24€+7€ port), si 3 livres 45€ (36€+9€ port), au-delà port offert. Règlement par chèque à l'ordre de Jean-Noël KLINGUER.

À propos de l'aide à mourir ou euthanasie



Ne nous faisons pas d'illusion : bientôt le Parlement votera une loi permettant ce qu'on appelle gentiment « aide active à mourir » et qui se nommait auparavant « euthanasie ». Dans une société qui déjà ne veut plus d'enfants, on va faciliter la mort; plutôt que d'aider à vivre, on va aider à mourir. Et pourtant, il y a une autre voie.

Plusieurs d'entre nous se souviennent d'André Bonis, qui fut, avec Thérèse son épouse, un membre actif de la paroisse. Peu après sa retraite, il fut atteint par la maladie de Charcot. Son calvaire a duré sept ans. Un dimanche de novembre 2005, j'ai accompagné

Thérèse dans l'établissement des monts du Lyonnais où on le maintenait en vie. En effet, à ce moment, il ne pouvait ni bouger, ni respirer, ni déglutir sans assistance il ne pouvait plus que remuer la tête et cligner des yeux. Une machine, à côté de lui, lui permettait d'« écrire » des mots sur un écran.

Lorsque nous sommes entrés, j'ai vu le regard que Thérèse et André ont échangé ; cela m'a « vacciné » contre l'euthanasie : ce n'était pas une piqûre dont André avait besoin mais d'amour. Mais c'est plus difficile à donner et notre société trouve cela bien coûteux.

L'année suivante, la souffrance d'André (souffrance psychique car les remèdes lui épargnaient la souffrance physique) a pesé plus lourd que l'amour de Thérèse dans la balance et André a fait savoir qu'il « en avait marre » ! Les médecins n'ont pas eu besoin d'attendre une nouvelle loi pour agir ; la loi Claeys-Léonetti suffisait. Je ne sais comment s'est passé ce moment. Je suppose que les médecins ont endormi André puis qu'ils ont débranché les machines qui faisaient survivre André puisque la vie avait déserté presque tous ses organes.

Je sais que le problème est complexe que la « vie » ne se limite pas à l'animation des organes ; qu'il est peut-être des douleurs que les médicaments ne calment pas ; mais je crois que la loi actuelle permet de venir à bout de ces situations même si un endormissement profond peut conduire à la mort sans que ce soit le but recherché.

D'autant plus que la future loi s'avère très permissive et pour comble, si je m'en tiens aux informations actuellement disponibles, il est prévu de refuser la clause de conscience aux établissements catholiques de soins palliatifs avec le délit d'entrave à ce « droit d'aider à mourir ». Cette « police de la pensée » est effrayante et fait le jeu de ceux qui aux États-Unis accusent l'Europe d'entraver la liberté d'expression.

Oui, donner de l'amour plutôt qu'une piqûre ! Mais l'amour, ça n'entre pas dans les protocoles.

Jacques Penet

Collecte pour le Bénin

L'association "Couleur d'Afrique" recherche des donations pour un projet autour d'un orphelinat au Bénin, un convoi partira en avril 2026. Dons recherchés: **Tout pour la coiffure** (peignes, brosses, barrettes, chouchou, etc), **pour la couture** (fils, boutons, aiguilles, ciseaux, rubans, dentelles, laine, même petits pelotons, etc.), **pour l'hygiène** (savons, shampoings, dentifrices, brosses à dents, même en format échantillon ou hôtel, couches bébé, parfums, trousses de toilette), **pour le scolaire** (stylos, gommes, crayons, taille crayons. PAS de cahiers et livres svp, ils sont trop lourds), **chaussures** (exclusivement des tongs adultes ou enfants), **jeux pour enfants** (cordes à sauter, petits jeux etc.)

Si vous voulez participer, vous pouvez déposer les objets **à la maison paroissiale de St Just avant le 25 mars 2026**. Pour plus d'information, contactez Mme. Laval au 06 86 38 58 42.

Baptêmes célébrés sur notre paroisse

Le 31 janvier à Bouthéon : Lily HALLEUX ; Le 1er février à St Just : Jéhan MECHIN ;

Mariages célébrés sur notre paroisse

Le 14 février à **St Just** : Benjamin REBAUD et Clémence PERRIN ;

Funérailles célébrées sur notre paroisse

Andrézieux : Claude TOLLET (29/01), Michèle PHILIPPON (17/02), Jean BADAROUX (19/02), Marcel FALGEY (20/02)

Bouthéon : Germaine BOURGIER (28/01)

St Just : Emilie PEUGNIEZ (28/01)

St Marcellin en Forez : Henri CHARRIER (26/01), Marcel FRERY (19/02)

St Rambert : Jacques BERLIER (26/01), Huguette PORTA (30/01), Georges BERTHOLON (07/02), François GOUTIN (06/02), Maria PÉNA (09/02), Marguerite Becker (19/02), Raymonde BARJON (20/02)

Sury le Comtal : Marie BROT (30/01), Marie BŒUF (06/02),

Crématorium : Cristobal RODRIGUEZ (27/01), Consuela RODRIGUEZ (05/02), Eliane FORESTIER (09/02), Sylvio MAGNI (11/02)

Bonson : Bernard GARAND (06/02)

Chapelle de la MRL : Carlos DA SILVA (07/02), Jeanine TEYSSIER (05/02), Roland PUZIN (20/02)

Célébrations dominicales dans les églises de notre paroisse en mars

	sam 28/02	dimanche 01/03	sam 07/03	dimanche 08/03	sam 14/03	dimanche 15/03	jeu 19/03	sam 21/03	dimanche 22/03	sam 28/03	dimanche 29/03
	2e CARÈME		3e CARÈME		4e CARÈME		ST JOSEPH	5e CARÈME		RAMEAUX	
Bouthéon	18h				18h						
St Rambert			18h					18h messe en famille		18h	
St Cyprien										18h	
Chambles		9h				9h					
Bonson				9h			18h30 chapelle		9h		9h
Sury		10h30				10h30					
St Marcellin				10h30				9h RDV de la foi 10h30 messe			
Andrézieux				10h30					10h30		11h
St Just		10h30				10h30					10h30



SACREMENT DU PARDON ET DE LA RECONCILIATION

Un prêtre est à votre disposition pour vous permettre de vivre de manière personnelle le sacrement du pardon :

- les vendredis de 10h-11h à l'oratoire de la maison paroissiale de St Bonnet le Château
- les samedis de 9h à 10h à l'oratoire de la maison paroissiale de St Just.

LES MESSES EN SEMAINE

MARDI : 8h45 à l'église d'Andrézieux
 MERCREDI : 8h30 à la maison paroissiale de Sury
 JEUDI : 18h30 à l'aumônerie des Bullieux à Andrézieux
 VENDREDI : 18h30 à l'oratoire de St Just

Un temps de prière remplacera la messe du mardi 10 mars à Andrézieux à 8h45

La date limite de réception d'articles pour la feuille paroissiale du mois d'avril est le **15 mars**. Merci d'envoyer vos articles à l'adresse mail de l'équipe communication : communication@saintfrancoisenforez.fr



Paroisse Saint François en Forez

5 Place Jeanne d'Arc
 42170 St Just St Rambert
 04 77 36 47 62

Accueil paroissial : accueil@saintfrancoisenforez.fr

<https://saint-francois-forez.fr>

<https://station.illiwap.com/fr/public/saint-francois-en-forez>

Equipe communication : communication@saintfrancoisenforez.fr

ISSN 3076-7075



site internet St François en Forez